

**APPEL A CANDIDATURES de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DU FINISTERE DE CYCLISME**

**Appel à Candidature pour la représentation au congrès Fédéral le 11 mars 2017.**

- 1 titulaire et 1 suppléant

**Appel à Candidature pour le renouvellement du Comité Directeur Départemental.**

Le comité directeur est composé de 16 membres élus au scrutin secret par l'assemblée générale des clubs pour 4 ans.

Les membres sortants sont rééligibles. L'élection au comité Directeur se fait au sein des collèges suivants :

- Collège VTT : 1 élu
- Collège BMX : 1 élu
- Collège des Féminines : 2 élues
- Collège Vélo loisir : 1 élu
- Collège médecin : 1 élu
- Collège du corps arbitral : 1 élu
- Collège général : 9 élus

On ne peut se porter candidat qu'au titre d'un seul collège.

**Conditions** : □

Ne peuvent être élus au comité directeur que des personnes licenciées à la Fédération Française de Cyclisme depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du comité départemental.

**Les candidatures pour la délégation au Congrès Fédéral et au Comité directeur, doivent être présentées individuellement jusqu'au 2 décembre 2016 à l'intention du**

**Président du Comité Régional de Bretagne  
14 rue des Livaudières  
BP 471  
22604 LOUDEAC**

Ou par mail à [di.marchand@wanadoo.fr](mailto:di.marchand@wanadoo.fr)

Un accusé de réception sera systématiquement envoyé.

La lettre de candidature mentionne :

Nom, prénom, adresse personnelle, le club, le numéro de licence valable à la date de l'Assemblée Générale, le Collège choisi, la signature de l'intéressé.

Le candidat doit avoir 18 ans révolus, jouir de ses droits civiques, ne pas avoir de condamnation à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales, n'avoir pas fait l'objet d'une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques, constituant une infraction à l'esprit sportif.